



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

musée de La Poste

Question écrite n° 887

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les graves incertitudes quant au devenir du musée de La Poste. Cette institution dont l'intérêt n'est plus à démontrer et à laquelle les philatélistes sont très attachés, notamment pour avoir contribué à sa création, est actuellement victime d'une fermeture quasi totale prolongée, sans garantie pour l'avenir. Il lui demande, en conséquence, s'il peut apporter des assurances sur la pérennité du musée de La Poste et notamment la confirmation de sa réouverture dans les locaux qui sont actuellement les siens : 34, boulevard de Vaugirard, à Paris.

Texte de la réponse

La décision de rénover le musée de la poste a été prise en 1995 ; le projet prévoit la réhabilitation des espaces consacrés à l'exposition permanente et une évolution de la muséographie afin de valoriser les collections philatéliques et historiques. La réalisation de ce chantier, particulièrement important puisqu'il concerne sept des onze niveaux sur lesquels s'étend le musée, a naturellement dû intégrer les normes les plus récentes en matière de sécurité, qu'il s'agisse de la sécurité des personnes, employés ou visiteurs, comme de la protection des biens. L'évolution intervenue dans l'application de ces normes techniques et de sécurité a conduit à des modifications importantes du projet initial. Une interruption des travaux a de ce fait été nécessaire pendant plusieurs mois. Les délais désormais nécessaires à l'achèvement des travaux puis à la réinstallation des collections permanentes permettent de prévoir la réouverture prochaine de l'établissement. Pendant toute la durée de la rénovation, le musée de la poste a cependant poursuivi son activité dans la galerie du rez-de-chaussée, où huit expositions temporaires ont été organisées, attirant plus de 20 000 visiteurs en 1996. Ainsi que peut le constater l'honorable parlementaire, il n'a été aucunement envisagé, malgré les difficultés techniques rencontrées, de remettre en cause l'existence et le rayonnement du musée, institution consacrée à la conservation et à la valorisation du patrimoine postal à laquelle les postiers, comme le public, sont très attachés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 887

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 1997, page 2287

Réponse publiée le : 11 août 1997, page 2596